

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 02008 Numéro SIREN : 408 269 462 Nom ou dénomination : A2L HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 07/09/2020 sous le numéro de dépôt B2020/028379

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE LYON**

Date : 07/09/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/028379**
n° de gestion : **1996B02008**
n° SIREN : **408 269 462 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 07/09/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A2L HOLDING
Rue de la République 69330 MEYZIEU

date de clôture : 31/07/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A 2 L HOLDING		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		Rue de la République 69330 MEYZIEU		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 0 8 2 6 9 4 6 2 0 0 0 1 1		Néant		☐	
				Exercice N clos le,		31/07/2019	
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	
						Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	3 518 157		3 518 157
		Constructions	AP	AQ	1 071 826	945 926	125 900
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	26 461	2 162	24 299
		Immobilisations en cours	AV	AW	24 603		24 603
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	22 589 116	240 000	22 349 116
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE	123 023		123 023
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI			
TOTAL (II)		BJ	BK	27 353 188	1 188 088	26 165 099	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	800 986	67 975	733 011
		Autres créances (3)	BZ	CA	8 325 933		8 325 933
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	2 450 000		2 450 000
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	11 377		11 377	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	5 057		5 057	
	TOTAL (III)	CJ	CK	11 593 354	67 975	11 525 379	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	38 946 542	1A	1 256 064	37 690 478	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A 2 L HOLDING		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 560 000)		DA	6 560 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	656 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)		DF	24 025	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)		DG	12 327 860	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(545 636)	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	19 022 248	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ	431 628	
	TOTAL (III)		DR	431 628	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	4 067 544	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)		DV	13 608 692	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	97 838	
	Dettes fiscales et sociales		DY	272 224	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	124 750	
	Autres dettes		EA	1 407	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	64 145	
TOTAL (IV)		EC	18 236 602		
(V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	37 690 478		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	15 857 877
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	1 054 038	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A 2 L HOLDING							Néant ☐ *	
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	1 167 281	FH		FI	1 167 281
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	1 167 281	FK		FL	1 167 281
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	17 541
	Autres produits (1) (11)						FQ	95
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 184 919
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	394 064
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	65 082
	Salaires et traitements*						FY	481 865
	Charges sociales (10)						FZ	211 999
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	– dotations aux amortissements*				GA	18 000
			– dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	9 267
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 191 967	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(7 047)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	207
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	14 998
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
Total des produits financiers (V)						GP	15 206	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	240 000
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	456 373
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
Total des charges financières (VI)						GU	696 373	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(681 167)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(688 215)	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A 2 L HOLDING		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	23 349
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	23 349
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	17 166
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	17 166
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	6 183
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(136 395)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 223 475
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 769 112
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(545 636)
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	207 967
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	IJ	15 142
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	IK	25 854
	(6ter) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	RC	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RD	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	17 541
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A3	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : obligatoires	A4	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Contrôle URSSAF 2016-2017	10 000	
	Remboursement taxe sur les dividendes 2013-2014	7 166	
			23 349
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS A 2 L HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2019, dont le total est de 37 690 479 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 545 637 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2018 au 31/07/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 30/10/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

* Constructions : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 3 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE TG 05

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 2 462 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

1°) Abandon de créance :

La société a consenti un abandon de créance à sa filiale Le Haras de la Vallée à hauteur de 400 000 €.

2°) Intégration fiscale de la société Baraban :

A compter du 01/08/2018, intégration fiscale de la société Baraban avec la société A2L Holding (Mère).

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	3 518 157			3 518 157
- Constructions sur sol propre	1 071 827			1 071 827
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	24 299			24 299
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 162			2 162
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		24 603		24 603
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 616 445	24 603		4 641 048
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	22 589 116			22 589 116
- Autres titres immobilisés	199 280		76 256	123 024
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	22 788 396		76 256	22 712 140
ACTIF IMMOBILISE	27 404 841	24 603	76 256	27 353 188

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI LOCOM 01000 Bourg en bresse	1 500	-17 929	99,33	-1 724
EURL BARABAN 69330 MEYZIEU	500 000	-243 751	100,00	-229 371
SCEA LE HARAS DE LA VALLEE 01320 CHATENAY	20 000	32 536	95,50	16 240
SC GM IMMOBILIER 69330 MEYZIEU	1 500	103 999	99,33	15 887
SCI DE LA RUE PICASSO 69330 MEYZIEU	10 000	-424 979	99,90	-119 822
SCI DE CHATENAY 01320 CHATENAY	5 094 300	-724 266	99,33	-171 643
SCI XL IMMOBILIER 69330 MEYZIEU	1 500	509 481	99,33	-13 258
SCI IMMOLAND 01000 Bourg en Bresse	1 500	-23 990	99,33	-1 973
SAS MEYZIEUDIS 69330 MEYZIEU	827 200	14 195 965	98,25	938 158
SAS BRESSE DIS 01006 BOURG EN BRESSE CEDEX	468 000	8 658 382	97,76	1 104 388
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS MEYZIEU DISTRIBUTION 69330 MEYZIEU	414 477	3 940 566	36,50	158 441

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	927 927	18 000		945 927
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 162			2 162
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	930 089	18 000		948 089
ACTIF IMMOBILISE	930 089	18 000		948 089

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 131 977 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	800 987	800 987	
Autres	8 325 933	8 325 933	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 057	5 057	
Total	9 131 977	9 131 977	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Produits à recevoir	75 698
Total	75 698

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 6 560 000,00 euros décomposé en 410 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	410 000	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	410 000	16,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts	431 628				431 628
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	431 628				431 628
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Provision constatée concernant la plus-value sur immobilier de la filiale Bresse Dis.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 18 236 602 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 054 038	1 054 038		
- à plus de 1 an à l'origine	3 013 507	634 782	1 869 335	509 389
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	188 417	188 417		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 838	97 838		
Dettes fiscales et sociales	272 174	272 174		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	124 750	124 750		
Autres dettes (**)	13 411 021	13 411 021		
Produits constatés d'avance	64 145	64 145		
Total	18 236 602	15 857 878	1 869 335	509 389
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	615 287			
(**) Dont envers les associés	150 464			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 150 414 euros.

A2L HOLDING

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 6 560 000 Euros

Siège social : Rue de la République
69330 MEYZIEU

R.C.S. : 408 269 462 RCS LYON

SIRET : 408 269 462 000 11

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS (exercice clos le 31 JUILLET 2019)

* Report à nouveau de la perte..... 545 636,63 euros.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT- TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes morales</i>)
31.07.2016	1,10 €	1,10 € (soit un montant global de 450 954,90 €)	1,10 € (soit un montant global de 45,10 €)
31.07.2017	1,22 €	1,22 € (soit un montant global de 500 149,98,90 €)	1,22 € (soit un montant global de 50,02 €)
31.07.2018	NEANT	NEANT	NEANT

II - RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JANVIER 2020**RESOLUTION SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS :**

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposée par le Président, savoir :

* Report à nouveau de la perte..... 545 636,63 euros.

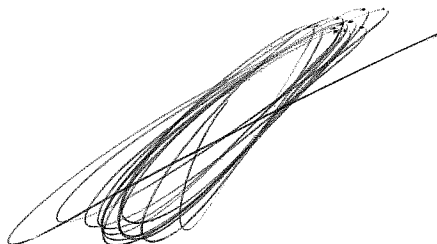
Conformément à la loi, il est rappelé qu'il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes au cours des trois derniers exercices, savoir :

EXERCICES	DIVIDENDE PAR ACTION	REVENU PAR ACTION ELIGIBLE A L'ABAT- TEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3-2° à 4° DU CGI (<i>personnes physiques</i>)	REVENU PAR ACTION NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT EDICTE PAR L'ARTICLE 158-3 DU CGI (<i>personnes morales</i>)
31.07.2016	1,10 €	1,10 € (soit un montant global de 450 954,90 €)	1,10 € (soit un montant global de 45,10 €)
31.07.2017	1,22 €	1,22 € (soit un montant global de 500 149,98,90 €)	1,22 € (soit un montant global de 50,02 €)
31.07.2018	NEANT	NEANT	NEANT

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT

COPIE CERTIFIEE CONFORME



ORIAL
Le Thelemos - CP 50203
12 et 15 Quai du Commerce
69336 LYON CEDEX 09

CABINET VILAINE ET ASSOCIES
6 Avenue Jacques Cartier

44800 SAINT HERBLAIN

EXEMPLAIRE GREFFE

A2L HOLDING
SAS au capital de 6 560 000 €

Rue de la République
69330 MEYZIEU

408 269 462 RCS LYON

Rapport des Commissaires aux Comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Juillet 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 juillet 2019

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A2L HOLDING relatifs à l'exercice clos le 31 juillet 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, de l'ouverture de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Le cas échéant, en application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

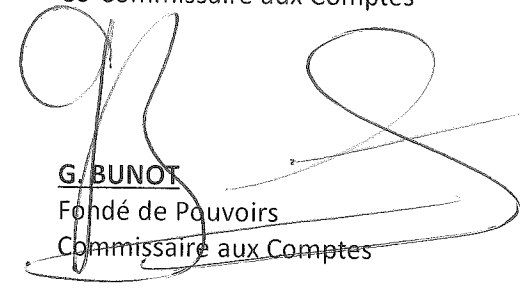
- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon et Saint Herblain, le 14 janvier 2020

Pour SAS ORIAL
Co-Commissaire aux Comptes


M. BRION
Fondé de Pouvoirs

Pour Cabinet VILAINE ET ASSOCIES
Co-Commissaire aux Comptes


G. BUNOT
Fondé de Pouvoirs
Commissaire aux Comptes

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/07/2019	Net 31/07/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 518 157		3 518 157	3 518 157
Constructions	1 071 827	945 927	125 900	143 900
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	26 461	2 162	24 299	24 299
Immobilisations corporelles en cours	24 603		24 603	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	22 589 116	240 000	22 349 116	22 589 116
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	123 024		123 024	199 280
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	27 353 188	1 188 089	26 165 100	26 474 752
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	800 987	67 975	733 011	441 991
Autres créances	8 325 933		8 325 933	8 325 637
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	2 450 000		2 450 000	2 450 000
Disponibilités	11 377		11 377	34 703
Charges constatées d'avance (3)	5 057		5 057	20 173
TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 593 354	67 975	11 525 379	11 272 504
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	38 946 543	1 256 064	37 690 479	37 747 256
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/07/2019	31/07/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 560 000	6 560 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	656 000	656 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	24 025	24 025
Autres réserves	12 327 860	12 185 701
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-545 637	142 159
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	19 022 248	19 567 885
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	431 628	431 628
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	431 628	431 628
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	4 067 545	3 643 762
Emprunts et dettes financières diverses (3)	13 608 692	13 393 891
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 838	104 400
Dettes fiscales et sociales	272 224	373 714
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	124 750	168 930
Autres dettes	1 408	3 360
Produits constatés d'avance (1)	64 145	59 687
TOTAL DETTES	18 236 602	17 747 743
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	37 690 479	37 747 256
(1) Dont à plus d'un an (a)	2 378 724	3 012 682
(1) Dont à moins d'un an (a)	15 857 878	14 735 061
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 054 038	14 737
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/07/2019	31/07/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 167 282	1 189 755
Chiffre d'affaires net	1 167 282	1 189 755
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	17 542	15 690
Autres produits	96	5
Total I	1 184 919	1 205 451
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	394 065	330 086
Impôts, taxes et versements assimilés	65 082	63 136
Salaires et traitements	481 865	495 921
Charges sociales	212 000	217 099
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	18 000	21 809
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	11 687	37 287
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	9 268	7
Total II	1 191 967	1 165 344
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-7 048	40 107
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		500 433
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	208	
Autres intérêts et produits assimilés (3)	14 998	18 213
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	15 206	518 646
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	240 000	
Intérêts et charges assimilées (4)	456 374	453 136
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	696 374	453 136
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-681 168	65 510
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-688 216	105 617

Compte de résultat (suite)

	31/07/2019	31/07/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	23 350	68 839
Sur opérations en capital		29 500
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	23 350	98 339
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	17 166	68 796
Sur opérations en capital		8 754
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	17 166	77 550
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	6 184	20 789
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-136 395	-15 753
Total des produits (I+III+V+VII)	1 223 475	1 822 436
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 769 112	1 680 277
BENEFICE OU PERTE	-545 637	142 159
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	15 143	513 683
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	25 854	21 788

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS A 2 L HOLDING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2019, dont le total est de 37 690 479 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 545 637 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2018 au 31/07/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 30/10/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

* Constructions : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode (méthode rétrospective prorata temporis) tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1,5 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Taux de rotation du personnel : 3 %
- Table de taux de mortalité : Table INSEE TG 05

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 2 462 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

1°) Abandon de créance :

La société a consenti un abandon de créance à sa filiale Le Haras de la Vallée à hauteur de 400 000 €.

2°) Intégration fiscale de la société Baraban :

A compter du 01/08/2018, intégration fiscale de la société Baraban avec la société A2L Holding (Mère).

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	3 518 157			3 518 157
- Constructions sur sol propre	1 071 827			1 071 827
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	24 299			24 299
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 162			2 162
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		24 603		24 603
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 616 445	24 603		4 641 048
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	22 589 116			22 589 116
- Autres titres immobilisés	199 280		76 256	123 024
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	22 788 396		76 256	22 712 140
ACTIF IMMOBILISE	27 404 841	24 603	76 256	27 353 188

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI LOCOM 01000 Bourg en bresse	1 500	-17 929	99,33	-1 724
EURL BARABAN 69330 MEYZIEU	500 000	-243 751	100,00	-229 371
SCEA LE HARAS DE LA VALLEE 01320 CHATENAY	20 000	32 536	95,50	16 240
SC GM IMMOBILIER 69330 MEYZIEU	1 500	103 999	99,33	15 887
SCI DE LA RUE PICASSO 69330 MEYZIEU	10 000	-424 979	99,90	-119 822
SCI DE CHATENAY 01320 CHATENAY	5 094 300	-724 266	99,33	-171 643
SCI XL IMMOBILIER 69330 MEYZIEU	1 500	509 481	99,33	-13 258
SCI IMMOLAND 01000 Bourg en Bresse	1 500	-23 990	99,33	-1 973
SAS MEYZIEUDIS 69330 MEYZIEU	827 200	14 195 965	98,25	938 158
SAS BRESSE DIS 01006 BOURG EN BRESSE CEDEX	468 000	8 658 382	97,76	1 104 388
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS MEYZIEU DISTRIBUTION 69330 MEYZIEU	414 477	3 940 566	36,50	158 441

Amortissements des immobilisations

Notes sur le bilan

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	927 927	18 000		945 927
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 162			2 162
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	930 089	18 000		948 089
ACTIF IMMOBILISE	930 089	18 000		948 089

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 131 977 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	800 987	800 987	
Autres	8 325 933	8 325 933	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 057	5 057	
Total	9 131 977	9 131 977	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Produits à recevoir	75 698
Total	75 698

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 6 560 000,00 euros décomposé en 410 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	410 000	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	410 000	16,00

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts	431 628				431 628
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	431 628				431 628
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Provision constatée concernant la plus-value sur immobilier de la filiale Bresse Dis.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 18 236 602 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	1 054 038	1 054 038		
- à plus de 1 an à l'origine	3 013 507	634 782	1 869 335	509 389
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	188 417	188 417		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	97 838	97 838		
Dettes fiscales et sociales	272 174	272 174		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	124 750	124 750		
Autres dettes (**)	13 411 021	13 411 021		
Produits constatés d'avance	64 145	64 145		
Total	18 236 602	15 857 878	1 869 335	509 389
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	615 287			
(**) Dont envers les associés	150 464			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 150 414 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Elect Eau Gaz à payer	1 374
Loyer à payer	14 618
Personnel detache a payer	12 467
Honoraires a payer	48 766
Interets courus/emprunts	813
Inter.courus s/c.c assoc.	10 712
Dette sur conges payes	35 250
Charges a payer sur conges	15 860
Autres taxes a payer	3 270
Cet a payer	8 339
Taxe fonciere a payer	15 210
Tvts a payer	3 570
Taxe formation a payer	1 354
Total	171 603

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Maintenance d avance	980		
Assurances d avance	3 465		
Interets des emprunts	612		
Total	5 057		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates avance	64 145		
Total	64 145		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 265 854 euros

Montant compris dans les produits financiers : 15 143 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 000	
Contrôle URSSAF 2016-2017	7 166	
Remboursement taxe sur les dividendes 2013-2014		23 350
TOTAL	17 166	23 350

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/08/1996, la société SAS A 2 L HOLDING est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS A 2 L HOLDING, Rue de la République 69330 MEYZIEU. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La SAS A2L HOLDING intègre fiscalement les sociétés : MEYZIEU DIS, MEYZIEU DISTRIBUTION, BRESSE DIS, LES VOYAGES DE LA VALLEE, LE HARAS DE LA VALLEE, MS IMMOBILIER, XL IMMOBILIER, GM IMMOBILIER, IMMOLAND, LOCOM, GEM VOYAGES, BARABAN et la SCI DE LA RUE PICASSO.

Les dispositions de l'intégration résultent de la convention qui prévoit notamment :

- que chaque société du groupe supporte l'impôt comme en l'absence d'intégration
- que les économies d'impôts liées au déficit viennent en résultat dans la Sté Mère.

La société A2L bénéficie dans ses comptes des effets de l'allègement d'impôt société résultant de l'utilisation du déficit des filiales MS IMMOBILIER, PICASSO, IMMOLAND, LOCOM, MEYZIEU DISTRIBUTION, BARABAN et XL IMMOBILIER.

La convention d'intégration ne prévoit pas d'indemnisation pour les filiales dans le cas où elles redeviendraient bénéficiaires.

Le retour à une situation bénéficiaire des filiales concernées, sauf opération non prévisible engendrant un éventuel produit exceptionnel ne pouvant être considéré comme probable, il n'a pas été constitué de provision.

Etat des déficits fiscaux des filiales par la société mère au titre de la convention d'intégration :

Les montants des déficits fiscaux non utilisés par les filiales après déduction des déficits antérieurs à la date d'entrée dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe sont les suivants :

- * SAS Meyzieu Distribution est de 2 871 171 € soit 957 057 € correspondant à l'impôt.
- * SCI Immoland est de 18 124 € soit 6 041 € correspondant à l'impôt.
- * SCI Locom est de 12 950 € soit 4 317 € correspondant à l'impôt.
- * SCI MS Immobilier est de 1 050 998 € soit 350 333 € correspondant à l'impôt.
- * SCI De La Rue Picasso est de 422 731 € soit 140 910 € correspondant à l'impôt.
- * SCI XL Immobilier est de 13 258 € soit 4 419 € correspondant à l'impôt.
- * EURL Baraban est de 229 371 € soit 76 457 € correspondant à l'impôt.

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : A2L HOLDING

Forme : SAS

SIREN : 408269462

Au capital de : 6 560 000 euros

Adresse du siège social :

Rue de la République

69330 MEYZIEU

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
<i>Avals et Caution</i>	95 456 986
Avals et cautions	95 456 986
Engagements en matière de pensions	16 187
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	95 473 173
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

 Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 16 187 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises sera notamment affecté à des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.